



HANDI SUP OL



BULLETIN D'ADHESION

Saison 2018-2019

HANDI SUP OL

Association soumise à la Loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

A remplir par l'adhérent (Ecrire lisiblement, document conservé par l'Association)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal :

Ville :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Merci de cocher les cases vous correspondant

Reconnaissance handi (document à fournir) : carte orange carte mauve attestation

Handicap : Sourd ou mal entendant Mal voyant ou aveugle fauteuil manuel

Fauteuil électrique Marchant Handi mental ou psychique Accompagnateur

Avez-vous des problèmes de santé ? si oui le ou lesquelles :

Documents à fournir pour valider l'inscription : Copie carte d'identité, carte invalidité, droit à l'image signé et la charte de l'association.

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Handi Sup OL. Je reconnais ainsi reconnaître l'objet de l'association et ses statuts.

J'accepte par ailleurs de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Je m'engage également à transmettre les documents demandés pour compléter mon adhésion.

Le montant de la cotisation est de 30 €, payable par chèque ou espèces.

Fait à _____, le _____

Signature + « Lu et approuvé »

**Cadre réservé à l'association
Ne rien remplir**

N° Adhérent

Mode Paiement :

Chèque

Espèce



HANDI SUP OL



Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e).....
domicilié.....
.....

Accepte d'être pris(e) en photo dans le cadre des matchs, en déplacements et lors de manifestations organisées par l'association Handi Sup OL.

Refuse d'être pris(e) en photo dans le cadre des matchs, en déplacements et lors de manifestations organisées par l'association Handi Sup OL.

En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie à l'Association.

Je donne l'autorisation à l'association de présenter mon image dans le respect des droits de ma personne pour :

- Lors de nos manifestations (diaporama, exposition photos...) oui Non
- Affichage sur le site internet de l'association : OUI Non
- Diffusion sur les réseaux sociaux oui Non
- Communication avec OL

Fait àle.....

Signature

Charte HANDI SUP OL

- Toute personne doit être à jour de cotisations (handi et accompagnateur bénéficiant des avantages de l'asso).
- L'association se réserve le droit de refuser ou d'annuler l'adhésion d'une personne si celle-ci ne s'engage pas et/ou ne respecte pas les valeurs de l'association ci-dessous (l'adhésion ne sera pas remboursée).
- Le respect des horaires et des membres de l'association est fondamental pour la vie associative.

MATCHS A DOMICILE

- Les accompagnateurs s'engagent envers l'association et la personne handicapée à assurer sa sécurité et à répondre à ses besoins.
- Les personnes handicapées et/ou leurs accompagnateurs s'engagent à prévoir un remplaçant en cas d'absence de l'accompagnateur. L'association ne peut pas assurer les remplacements d'accompagnateurs régulièrement, en dernier recours et en ayant été avertie à l'avance elle pourra palier à une absence mais sans garantie.

DÉPLACEMENTS

- Les adhérents qui le souhaitent peuvent participer aux déplacements avec leurs accompagnateurs habituels ou avec une autre personne remplissant les conditions citées dans le paragraphe ADHÉSION. De même que l'association se garde le droit de refuser un accompagnant si celui-ci ne remplit pas les conditions
- Comportement lors des déplacements: il est primordial de respecter le groupe et les consignes des encadrants. Il est aussi très important de respecter les supporters et les clubs adverses.

HANDI SUP OL met tout en œuvre pour faire connaître et faire vivre notre groupe de supporters mais cela ne peut se faire qu'en respectant cette charte.

C'est pour cette raison que nous demandons à nos adhérents de la signer et surtout de la respecter

Merci et ALLEZ L'OL.

Signature avec la date et la mention « Lu et approuvé »